

COMPTE-RENDU N°2 DE RÉUNION DU CONSEIL ÉCOLE-COLLÈGE

Collège Cervantès – 16 mai 2017

Membre du 1^{er} degré présents :

- PILLEUL Rodrigue, Inspecteur de l'Education Nationale
- VOGIN Delphine, Conseillère Pédagogique de Circonscription
- PAPEIL Sophie, coordonnatrice du REP
- DORÉ Séverine, Ecole du Moussel
- CHAUFFETEAU Marie-Christine, Ecole François Mitterrand
- LACAILLE Bénédicte, école Notre Dame de l'Isle
- HARO Carole, Ecole Arc en Ciel 2
- DUBOIS-KONÉ Marie-Louise, école Arc en Ciel 2
- CLET Cécile, école de Douains
- SINO Valérie, Ecole Arc en Ciel 1

Membre du 2nd degré présents :

- Mme ZABUKOVEC, Principale du collège
- JEHICHI Assia, professeure d'anglais
- CHANDELLE Anne, professeure d'Histoire-géographie
- KELLER Marie-Claude, professeure de mathématiques
- BERRUBE Gaëlle, professeure de français
- DESMAREST Alexandre, professeur de mathématiques

Ordre du jour :

- Les projets interdegrés
- Les progressions du cycle 3
- Le plan numérique
- Le parcours de continuité bilangue
- Organisation des visites de fin d'année et commissions de liaison

Début de séance : 17H00

I. Les projets inter-degrés

a. Les projets réalisés cette année

Le rallye maths :

Les classes de 6^{ème} ainsi que le CM2 de Mme Carbonnel (école Arc en Ciel 2) et le CM1/CM2 de Mme Ultré (école François Mitterrand) ont déjà participé aux trois premiers défis du rallye maths, chacun de leur côté. Le défi final se déroulera le 9 juin après-midi dans le réfectoire du collège, tous ensemble cette fois. Les élèves seront séparés en groupes de 4, tous niveaux confondus, pour résoudre les énigmes la première heure. Ils partageront ensuite un goûter et chaque élève se verra récompensé par un kit de traçage. Les trois équipes gagnantes recevront également un petit livret d'énigmes en lien avec le concours Kangourou.

Les échanges entre les collègues ont été très riches.

Le rallye lecture :

Toutes les classes de 6^{ème} sont impliquées dans un rallye lecture autour de l'œuvre de Roald Dahl. Les élèves lisent les livres puis élaborent des questionnaires qui seront utilisés lors du rallye final qui aura lieu le lundi 19 juin au collège.

Mr Bello de l'école du Centre participera à ce rallye. Mme Clet de l'école de Douains est également intéressée mais l'école étant géographiquement éloignée, il va être difficile de trouver un transport pour sa classe. Il faut cependant y réfléchir.

Chaque élève participant au rallye recevra en récompense un livre (L'île au trésor, Voyage au centre de la terre ou Vingt-mille lieux sous les mers).

Les micro-récits travaillés à l'école François Mitterrand pourraient donner lieu à un échange avec des classes de 6^{ème}.

L'an prochain, Mme Berrubé proposera l'écriture d'un roman policier à plusieurs mains avec une classe de cycle 3.

Liaison cycle 1/SEGPA :

Les élèves de 5^{ème} SEGPA ont travaillé cette année avec l'école maternelle Arc en Ciel sur le thème des araignées. Cela a donné lieu à de nombreuses rencontres et à une exposition dans les deux établissements. Mme Sino souhaiterait étendre ce travail aux élèves de cycle 2 de l'école Arc en Ciel 1.

b. Les projets non réalisés cette année

Projet Cirque :

Mme Masson (école Arc en Ciel 2) avait proposé une liaison cirque avec les professeurs d'EPS. C'est un domaine qu'elle travaille déjà beaucoup dans sa classe et dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Le collège n'avait pas donné de retour. La liaison leur sera à nouveau proposée en début d'année prochaine.

Les stages d'observation de pratiques :

Plusieurs enseignants du 1^{er} et du 2nd degré s'étaient inscrits sur des stages d'observation et d'échange de pratiques. Malheureusement, par manque de remplaçants dans le 1^{er} degré, ces stages n'ont pas pu avoir lieu.

Mme Sébire (école Arc en Ciel 2) et Mme Chandelle ont cependant profité de l'écriture des progressions cycle 3 pour se rencontrer et organiser des visites entre elles, hors temps de classe.

Le dispositif sera repropoé en début d'année prochaine, quand la circonscription a encore quelques remplaçants à disposition.

La mise en place des PPRE Passerelle au collège :

Deux enseignantes de l'école François Mitterrand devaient venir au collège sur le temps d'AP pour aider à la mise en place des PPRE Passerelle en 6^{ème}. Des incompatibilités d'emploi du temps entre les deux degrés n'ont pas permis de mener cette action.

Le dispositif ne sera pas reconduit l'an prochain, un conseil de cycle 3 sera proposer en début d'année pour faire le point sur les élèves ayant un PPRE Passerelle.

La passation des évaluations académiques orales d'anglais dans les écoles :

Il avait été demandé aux professeurs d'anglais d'aller faire passer les évaluations orales d'anglais dans les écoles élémentaires au mois de juin. L'organisation étant très compliquée autant pour le 1^{er} que le 2nd degré, et ce dans tout le département, ces évaluations n'auront finalement lieu qu'en fin de cycle, c'est-à-dire en fin de 6^{ème}.

Si des professeurs du collège ou des écoles ont des projets de liaisons, toutes disciplines, pour l'an prochain, ils peuvent prendre contact avec Mme Papeil (sophie.papeil@ac-rouen.fr) qui fera le relais entre les différents interlocuteurs.

c. Les conseils de cycle 3

En 2017-2018, il y aura trois conseils de cycle 3 :

- Un premier conseil fin septembre qui permettra de faire le point sur les élèves de 6^{ème} ayant un PPRE Passerelle,
- Un deuxième en période 1 ou 2 qui concernera les progressions de cycle 3,
- Un troisième en fin d'année scolaire qui concernera la liaison CM2/6^{ème} (commission d'harmonisation).

II. Les progressions cycle 3

Les CPC, Mr Pilleul et Mme Papeil se sont réunis afin de faire le point sur toutes les progressions cycle 3 réalisées par les enseignants de la circonscription.

Les différents documents ont été mis en commun pour proposer une progression de circonscription. Les collègues peuvent s'en servir comme base mais également continuer à travailler sur les progressions réalisées dans chaque collège.

Ces progressions sont disponibles sur le site de la circonscription en format modifiable.

III. Le parcours de continuité bilangue

Il a été mis en place cette année entre les écoles du Moussel, François Mitterrand et les professeurs d'espagnol du collège, du 8 novembre au 1^{er} juin. Il sera reconduit l'an prochain dans les mêmes modalités et dans les mêmes écoles.

Les professeurs des écoles et professeurs d'espagnol se sont rencontrés le 15 juin afin de préciser les horaires pour l'an prochain et de faire un bilan. D'une manière générale, le dispositif a été bénéfique aux élèves bien qu'il ait dû être mis en place précipitamment en début d'année, ce sans avoir pu l'anticiper sur les emplois du temps des professeurs du collège.

Mme Zabukovec précise les modalités d'inscription en classe bilangue à la rentrée. Toutes les écoles sont concernées pour la bilangue, au prorata du vivier d'élèves de CM2 envoyés par chaque école. Une commission entre les professeurs d'anglais et d'espagnol permettra, sur dossier, de sélectionner les 25 élèves de cette section. Ce n'est pas compatible avec l'option Volley.

Les demandes se font sur Affelnet en même tps que l'inscription en 6^{ème}. Mr Goupil indique que les écoles ne peuvent pas faire de présentation aux familles par manque d'informations. Serait-il possible au collège de faire une réunion d'information pour les familles ou alors un mot à coller dans les cahiers de liaison ?

Nous sommes sur deux années complexes car les sections bilangues avaient été supprimées puis seront finalement certainement réimplantées, mais on l'a appris tardivement.

IV. Les demandes de dérogations pour l'entrée au collège

L'inscription en section bilangue ne fait pas partie des motifs de dérogation.

Dans les diverses écoles rattachées au collège Cervantès, il y a quelques demandes de dérogation vers le privé ou vers le collège Ariane, pour divers motifs, ou inversement vers Cervantès. Mme Zabukovec souhaiterait être alertée de ces situations, et indique qu'elle peut rencontrer ou appeler les familles concernées pour les rassurer et leur expliquer le fonctionnement du collège.

A l'école Arc en Ciel 2, les demandes de dérogation sont inverses : les familles souhaitent que leurs enfants viennent à Cervantès plutôt qu'à Ariane. La majorité concerne des rapprochements de fratries. Tant que les dérogations ne sont pas acceptées, les élèves font la visite du collège auquel ils sont rattachés.

V. Le plan numérique

Mr Pilleul indique qu'à la rentrée 2017, Mme Laurent aura deux mi-temps dans la circonscription : un premier en tant que référent pédagogique au numérique, un deuxième rattaché au réseau Cervantès pour la mise en place de projets interdegrés.

Les écoles Arc en Ciel 2 et François Mitterrand ont été dotées de tablettes dans le cadre du projet académique.

Afin de doter toutes les écoles du réseau, il faut faire appel au fond de développement d'avenir qui nécessite que la commune fasse l'investissement afin d'obtenir les subventions. La commune de Vernon a l'argent mais n'a pas encore passé commande.

Mr Desmarest est responsable du volet pédagogique du plan numérique au collège, Il nous présente une pratique pédagogique qui se greffe au projet académique des tablettes numériques, Le dispositif est compliqué à adapter quand on n'a qu'une tablette pour deux. C'est un outil très individuel. Il faut être très carré vis-à-vis des protocoles qui doivent d'ailleurs être fiables dès le départ.

Quelques enseignants du collège ont eu une formation et ont récupéré des tablettes. Mr Lesieur a aussi beaucoup contribué à ce projet. Le projet initial a été reformaté, des équipes du département sont venues former mais l'organisation s'est avérée complexe, Le soutien de Canopé à travers Mr Martin a également été très important.

Les élèves sont très vite impliqués avec les tablettes. L'aspect pédagogique est très intéressant une fois que l'aspect technique a été réglé. Il faudra encore du temps pour mettre en place intégralement ce projet.

Mr Desmarest nous présente l'application How Many : travail sur le calcul mental sans chiffres, au travers d'images.

Mathice.org/howmany : site qui héberge des ressources en mathématiques et des applications utilisables directement en classe.

Il existe également un groupe Réséda. Mr Desmarest propose d'y inscrire tous les collègues qui le souhaitent (faire remonter à Mme Papeil la liste des collègues intéressés avec leur adresse mail académique).

VI. La visite des CM2 et la commission de liaison

Les élèves de CM2 seront accueillis le mardi 13 juin au collège Cervantès. L'organisation donnant satisfaction, il n'y aucune raison de faire autrement. Les élèves seront autorisés à utiliser les transports scolaires, avec autorisation écrite des parents. Ils seront accueillis dans les cours initialement prévus pour les 6^{ème} (qui eux seront libérés). Mr Dubois, professeur d'EPS, interviendra pour le recrutement de la classe Volley. Le soir, les familles qui le souhaitent seront accueillies, on leur présentera le fonctionnement du collège puis ils pourront le visiter.

Auparavant, les élèves apportaient leur dossier ce jour-là. Des précisions seront données ultérieurement pour savoir si c'est toujours le cas.

Concernant les dossiers de bourses, la secrétaire de direction accepte d'accueillir les familles concernées mais il faudrait que les écoles lui signalent les familles susceptibles d'en bénéficier et rencontrant des difficultés à compléter les dossiers.

La commission d'harmonisation aura lieu la veille, le lundi 12 juin, à 17H00.

Ce sera l'occasion de remettre les fiches de liaison pour chaque élève entrant en 6^{ème} ainsi que les PPRE Passerelle.

D'autre part, c'est également l'occasion d'amener les dossiers scolaires des élèves (qui doivent être remis au collège et non aux élèves). Le dossier devra contenir tout document jugé utile à la scolarité de l'élève tels que :

- Les bilans de fin de cycle

- Les évaluations nationales
- Les documents d'accompagnement (PAP, PAI, PPRE, PPS, Bilan RASED, bilan des APC...)
- Etc.

Les écoles disposant de documents numériques peuvent les apporter le jour de la commission sur une clé USB. Mme Papeil pourra ainsi les récupérer. Les écoles utilisant LivrEval peuvent également lui faire parvenir ces données par mail.

Mme Zabukovec insiste pour que les écoles collectent bien l'argent de la demi-pension pour la journée de visite et l'apportent à la date indiquée.

VII. Compléments d'actualité

Le nouveau Président a annoncé pendant sa campagne électorale le dédoublement des classes de CP pour la rentrée prochaine dans les écoles de REP et REP+. Il n'y a pour le moment aucun courrier officiel, donc pas de directive. Il faut encore attendre.

Si cela doit se mettre en place, le DASEN et les IEN feront le nécessaire, ils ont d'ailleurs déjà commencé à y réfléchir. Les écoles concernées seront rapidement contactées afin de se réunir et de trouver une solution correspondant à chaque structure.

Concernant les rythmes scolaires, la consigne est la même : tant qu'il n'y a aucun texte provenant de l'institution, on ne change rien.

Il faut se fier uniquement à l'institution pour valider les informations, même si les médias et les syndicats en relayent.

Fin de séance : 18H50